

de la Commune de PIOLENC

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En Exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 28

Pour : 28

Séance ordinaire du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt

et le 10 juillet à 18 heures

Date de Convocation :

2 juillet 2020

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'espace Trintignant et ce à titre exceptionnel en vertu :

De la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 : Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 11 ;

De l'Ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

De l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire ;

De la Loi n°2020-546 du 11 mai 2020 : Loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions ;

De l'Ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

Sous la présidence de :

M. Louis DRIEY, Maire

Mme Brigitte MACHARD ; M. Michel VIDAL ; Mme Françoise CARRERE ; M. Roland ROTICCI ; Mme Françoise GRANDMOUGIN ; M. Patrick PICHON ; Mme Gilberte LAVESQUE ; Mme Chantal COUDERC ; Mme Patricia RICHAUD ; M. Jean-Pierre MARTIN ; M. Bernard VIAL ; M. Simon BOYER ; Mme Céline GASBARRE ; Mme DAMERY Julie ; Mme TRID EL ASRI Majida ; M. Ilan ANDRES ; M. Georges BOUTINOT ; Mme Yolande SANDRONE ; Mme Yasmina VAUDRON ; M. Frantz CHOPLIN.

Ont donné pouvoir :

Mme Géraldine ORTEGA procuration à Mme Brigitte MACHARD

M. Guy KOLOMOETZ procuration à M. Ilan ANDRES

Mme Marie-Roger CUSCHIERI procuration à Mme Françoise GRANDMOUGIN

M. Jean-Christophe CLEMENT procuration à Mme Brigitte MACHARD

M. Christophe RIGAUD procuration à M. Simon BOYER

M. Laurent BORREDA procuration à M. Georges BOUTINOT

M. Gaëthan FLORES Procuration à M. Michel VIDAL

Absent: M. Eric LANNOY

Secrétaire de séance : M. Michel VIDAL

Délibération n°54 : Budget principal primitif 2020/Approbation des subventions accordées aux associations

Rapporteur : M. Simon BOYER

Le rapporteur expose :

Délibération n°54 : Budget principal primitif 2020/Approbation des subventions accordées aux associations

Le Conseil municipal est amené à approuver le tableau des subventions de fonctionnement, (joint en annexe) allouées aux associations tel qu'examiné en commission des associations en date du 29 juin 2020, pour un montant total de 44 950 €,

Le rapporteur entendu,

Le conseil municipal délibère,

Le montant de 44 950 € des subventions est approuvé à l'unanimité par voix, à l'exception de certaines associations, citées ci-dessous, au sein desquelles des conseillers municipaux sont membres actifs :

-Don du sang

Mme MACHARD ne prend pas part au vote, ainsi que les deux procurations qu'elle détient (Mme ORTEGA et M. CLEMENT)

Pour : 25

-Cré'Art

Mme LAVESQUE ne prend pas part au vote

Pour : 27

-Les Granouilletts

Mme RICHAUD ne prend pas part au vote

Pour : 27

-La Grive

Mme GASBARRE ne prend pas part au vote

Pour : 27

Prend acte que le montant prévisionnel total prévu au budget primitif 2020 est de 44 950 €,

Dit que la dépense a été inscrite au budget primitif principal 2020, à l'article 6574 des dépenses de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



Le Maire,

Louis DRIEY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400919-20200710-20-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2020

Affichage : 21/07/2020

Pour l'autorité compétente par délégation Le Maire, Louis DRIEY



ASSOCIATIONS	vote 2020
ACTP	700
Amicale pompiers veterans	500
Amis de l'ensoulaïdo	400
Anciens combattants	900
Archers des Princes	1 500
ARPE	100
Association Paroissiale	800
ASP	11 500
AVRP2R	500
BFHV	2 000
Boule golfeuse de Piolenc	500
Confrérie de l'Ail	500
Comité de jumelage	1 000
Country N7	700
Cré'Art	200
Croix rouge française	250
Don du sang	500
Ecole jeunes pompiers	250
Enfance de l'Art	2 500
FNACA	450
Judo club	1 000
La grive	700
La palette	600
les doigts de fée	200
Les Granouilletts	200
MAM 3 petits pas	700
Maison des jeunes	1 800
Mémoire RN7	4 500
Petite boule Piol	900
Philharmonistes pays vauc	800
Piolenc gym tonic	1 000
Piolenc Karaté	1 000
Piolenc Millesismes	100
Piolenc rando nature	900
Pitchoun's	700
Réserve communale	1 500
Secours catholique	600
Tennis club	1 500
VTT aventures	500



total

44 950

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400919-20200710-20-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2020

Affichage : 21/07/2020

Pour l'autorité compétente par délégation Le
Maire, Louis DRIEY

